

L'euro : prémisses politiques et économiques d'une nouvelle monnaie européenne

Pourquoi l'euro ?

La naissance de l'euro est intimement liée à l'histoire de la construction européenne. En fait, elle est une réalisation symptomatique de ce que celle-ci a été jusqu'à maintenant. A cause des fortes identités nationales, le vieux rêve des Européens de former une Europe politique unifiée est, à l'heure actuelle, encore une utopie. Et, toute la lente construction, qui a abouti en 1993 à la création de l'Union européenne (UE), est d'abord économique. Tout a commencé avec une mise en commun de matières premières entre l'Allemagne et la France au début des années 50, au sein de ce qui était la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA, 1951). Ensuite s'est constituée la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM, 1957). Puis les signataires des traités de Rome, à savoir la République fédérale allemande, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas, ont fondé la Communauté économique européenne (CEE, 1957), dont l'objectif principal était la réalisation d'un marché intérieur européen. Enfin, ces trois organismes ont fusionné, pour donner naissance à la Communauté européenne (CE 1967).

Avec le temps, les principes du marché intérieur européen ou du Marché unique, comme on l'appelle désormais, se sont précisés. Le traité de Maastricht parle d'une UE qui prône la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux. Au sein d'un groupe de pays entretenant d'étroites relations commerciales, la monnaie unique s'avère être un soutien indispensable et essentiel au bon fonctionnement de ces rapports. L'euro est donc un pilier du Marché unique, car il offre les avantages suivants :

- ❑ la disparition des frais liés à la conversion des devises dans les transactions financières ;
- ❑ la disparition des risques liés aux fluctuations des devises et aux opérations de change ;
- ❑ une totale transparence des prix et la possibilité de les confronter aisément et directement au sein de l'UE, avec pour effet, une intensification de la concurrence et une nouvelle impulsion pour une économie européenne vraiment compétitive ;
- ❑ la création du 2^e plus grand marché de capitaux après celui des Etats-Unis (l'euro a comme prétention de concurrencer le dollar et de devenir une monnaie de réserve, une valeur-refuge) ;
- ❑ la possibilité de se mouvoir à l'intérieur de l'UE sans changer d'argent, en emmenant les billets et les pièces de chez soi qui seront acceptées comme chez soi ;
- ❑ la fin des politiques monétaires à l'échelle nationale avec plus qu'une seule politique monétaire et économique entre les mains d'une même institution, la Banque centrale européenne (BCE).

Les critères de convergence

Pour sélectionner les États aptes à adhérer à l'euro ont été établis les critères de convergence. Le traité de Maastricht, traité fondateur de l'UE, est signé le 07/02/1992 dans la petite ville de Maastricht aux Pays-Bas. D'après les clauses du traité, l'entrée dans l'Union économique et monétaire (UEM) ou entrée dans la « zone euro », comme il désormais habituel de la nommer, est obligatoire pour les États membres de l'UE. Mais pour cela, ils doivent satisfaire aux très stricts critères de convergence, dont les conditions sont les suivantes :

- **1^{ère} condition, la stabilité des prix** : le taux d'inflation de l'État candidat à l'UEM ne doit pas dépasser de plus de 1,5% celui des 3 États ayant affiché la plus grande stabilité des prix.
- **2^e condition, la discipline budgétaire** : son rapport entre déficit public et PIB doit être inférieur à 3% et son rapport entre dette publique et PIB doit être inférieur à 60%.
- **3^e condition, l'harmonisation des taux d'intérêt** : son taux d'intérêt d'emprunt ne doit pas dépasser de plus de 2% celui des 3 États ayant affiché la plus grande stabilité des prix.
- **4^e condition, la stabilité monétaire** : son taux de change doit respecter les marges de fluctuation établies par le Système monétaire européen (SME) et doit demeurer inchangé pendant les 2 ans précédant l'entrée dans l'euro.
- **5^e condition, l'indépendance de la banque d'émission** : sa banque centrale doit s'affranchir du gouvernement pour pouvoir coopérer au sein du Système des banques centrales européennes (SBCE).

Les critères de convergence imposent aux États une discipline rigoureuse afin de limiter l'inflation et d'assurer la stabilité financière de leur gouvernement ainsi que celle des taux de change et des taux d'intérêt à long terme. Le respect de ces conditions est la garantie que l'État candidat à l'UEM dispose d'une économie saine, qu'il est correctement préparé et qu'il a atteint un niveau suffisamment haut de stabilité économique et de convergence pour participer à la monnaie unique.

Pacte de stabilité et de croissance

Même maintenant que l'euro a été introduit, les critères de convergence concernant la discipline budgétaire des États continuent de s'appliquer. Mais ils ont pris une forme un peu différente, car leur but a changé. Le respect des critères ne sert plus à s'acquérir une participation à la monnaie unique, mais bien à maintenir sa place à l'intérieur de la zone euro. Les critères ont changé de nom aussi : ils sont désignés désormais sous le terme de Pacte de stabilité et de croissance. Signé lors du sommet européen d'Amsterdam des 16-17/06/1997, ce dernier est entré en vigueur le 01/01/1999 et a pour but de maintenir la discipline budgétaire des États membres de l'UEM. En effet, un des dangers qui peut déstabiliser l'UEM est constitué par les déficits budgétaires excessifs. C'est un problème que le Pacte de stabilité et de croissance surveille donc de près, en tenant sous contrôle serré les politiques économiques nationales des États membres de l'UEM. A l'encontre des fautifs, le Pacte dispose d'un ensemble de règles et de mesures dissuasives pour faire pression.

Ceux qui veulent l'euro et ceux qui n'en veulent pas

Mais au fond qui veut l'euro et qui n'en veut pas ? On le sait : l'Europe est multiple et ce n'est pas forcément celui qui peut, sans trop d'efforts, entrer dans l'euro, qui veut y entrer ! Un clivage grossier Nord-Sud est très vite apparu. Les États du Nord, redoutant de devoir supporter l'inflation des pays les plus pauvres – alors qu'une clause du traité de Maastricht exclue formellement toute reprise de dettes d'autrui – se sont très vite montrés méfiants. Les États du Sud y ont vu une opportunité de démontrer leur bon droit à faire partie de l'UE et leur capacité à faire preuve de ténacité et de modernisme en matière d'économie et de gestion.

Les Allemands ont d'abord manifesté leurs réticences face à la création d'une UEM, car ils redoutaient de sacrifier leur mark. Par le biais de la Bundesbank, ils ont donc fait pression pour que ne soient admis à faire partie de l'euro que les États aux finances stables.

L'adoption de la monnaie unique est en principe obligatoire pour les Etats membres de l'UE. En clair, cela signifie que le respect des critères de convergence doit être une priorité dans la politique financière et économique des États membres. Pour échapper à cette contrainte, Grande-Bretagne et Danemark ont négocié dans le traité de Maastricht, une clause d'exception leur permettant de retarder leur entrée dans l'euro. La Suède s'est, quant à elle, contentée de ne pas remplir certaines conditions importantes du traité, à savoir la stabilité du taux de change de sa monnaie et le maintien de cette dernière à l'intérieur des normes de fluctuations fixées par le SME. De plus, elle n'a pas voulu rendre autonome sa banque centrale. Or aucun de ces 3 pays n'est dans une situation telle qu'il ne puisse satisfaire aux critères de convergence. Au contraire. Leur choix est fondamentalement politique, même si les moyens d'imposer ce refus sont différents. Le Danemark est le seul à avoir soumis l'adoption de l'euro au vote du peuple par le biais d'un referendum et ce dernier l'a refusé. Eurosceptiques et méfiants de nature, Grande-Bretagne, Danemark et Suède attendent de voir ce qu'il adviendra de l'euro.

A l'opposé, les pays du Sud et les pays plus pauvres, comme l'Espagne, la Grèce, le Portugal et l'Irlande ont tout de suite voulu participer à l'UEM. Mais, se rendant bien compte que leur situation économique risquait d'être un handicap insurmontable pour l'alignement sur les critères de convergence, ils ont sollicité la création d'un fonds de cohésion qui leur permettrait de rattraper leur retard. Pendant près de 5 ans, ces États ont donc accueilli avec bienveillance le financement qui leur a été alloué par l'UE.

L'Euroland, la « zone euro »...l'« ère euro »

Le 02/05/1998, les pays sur la ligne de départ de l'euro sont au nombre de 11. Sur les 15 États de l'UE, 11 ont pu ou voulu satisfaire aux critères de convergence, condition sine qua non pour entrer dans l'Euroland. Ce sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal. La Grèce a rejoint le groupe le 01/01/2001. Ces États constituent depuis 1999 l'Union économique et monétaire (UEM).

Contre toute attente, l'arrivée de l'euro en monnaies et billets palpables a créé une véritable euphorie dans toute l'Europe. Comme si c'était la première fois que les Européens réalisaient leur appartenance à une seule et même entité : l'UE. Il est paradoxal que cette conscience « politique » et « culturelle » soit née d'une opération aux finalités éminemment économiques. Dans la construction de l'unité européenne, la matérialisation de l'euro semble être un accélérateur certain de la cohésion et un facteur favorisant l'intégration. La circulation effective de la monnaie unique a généré chez les Européens un sentiment d'appartenance à « quelque chose » de commun que l'on partage avec son voisin.

Alors entrer dans l'euro, c'est oui entrer dans la fameuse « zone euro », mais surtout dans l'« ère euro », nouvelle étape dans l'histoire de l'Europe !¹

¹ D'après : Isabella Liggi et Gilles Perret, « La naissance de l'euro : politique et historique de l'introduction de la nouvelle monnaie européenne », Mardi du Musée du 26 mars 2002.